

6 Société et Culture

Election des deux membres de la corporation à la Haute autorité de la communication (HAC)

Timothée Boussiengui et Abel Mimongo plébiscités !

F.B.E.M

Libreville/Gabon

ÇA y est ! Les deux derniers membres de la Haute autorité de la communication (HAC) sont connus depuis samedi soir. Timothée Boussiengui, de la Rédaction d'Africa n°1, et Abel Nzegho Mimongo, du Quotidien l'union, devraient en être les 8e et 9e membres. Ils ont été élus par leurs pairs, professionnels de la communication, au sortir d'une double élection qui s'est tenue à la maison Georges Rawiri, à Libreville.

La HAC, qui avait déjà vu ses sept premiers membres nommés lors du Conseil des ministres du 31 mai 2018, enregistre ainsi l'arrivée des représentants de la corporation



Timothée Boussiengui (g) et Abel Nzegho Mimongo, les deux membres élus par les professionnels de la communication pour les représenter à la HAC. Photo de droite : Ici, une phase du dépouillement de l'urne, en présence des onze candidats en lice, et de leurs représentants.

des communicateurs. Conformément aux textes qui créent cette instance, laquelle remplace désormais le Conseil national de la Communication (CNC) dans la régulation de la presse au Gabon. Les scrutins ont mobilisé les uns et les autres de 10 heures du matin et même

bien avant-, heure du début du vote, à la proclamation des derniers résultats, à 21 heures.

Pour la première élection, qui a enregistré 11 candidatures, pour un collège électoral de 311 inscrits, Timothée Boussiengui a été contraint au second tour par Félicienne Nyan-



Photo de droite : Ici, une phase du dépouillement de l'urne, en présence des onze candidats en lice, et de leurs représentants.



L'élection de ce binôme a suscité beaucoup de joie et d'espoir chez les pairs.

gono Ndong, l'une des deux femmes candidates. Avant que le premier cité ne l'emporte par 135 voix contre 82. Soit près de 60% des suffrages exprimés. Le candidat Abel Nzegho

Mimongo a, lui, été élu au premier tour de la seconde élection, avec une majorité absolue des votes estimée à près de 77% - son pourcentage a obtenu 6% des suffrages. Il était opposé à 9

candidats : les mêmes du premier scrutin, amputés de Timothée Boussiengui, élu, et Eugène Minko Obame, qui s'est désisté. C'est avec des cris de joie que les deux élus ont, tour à tour, été accueillis par leurs pairs, après l'annonce de leur triomphe par le président du bureau de vote, Paul Engneng Zolo. Et plusieurs observateurs d'y voir le signe que « les communicateurs ont élu ceux qu'ils voulaient vraiment envoyer à la HAC. »

En attestant, par ailleurs, les scores obtenus par ce binôme de journalistes que l'on dit "hommes de caractère et de conviction", à même de faire entendre la voix de la corporation à la HAC.

L'un et l'autre ont salué la "mobilisation" et la "discipline" des électeurs autour de leurs candidatures. « Tout ce qu'il nous reste à faire, c'est de ne pas vous décevoir », a dit, pour finir, Abel Nzegho Mimongo. Si les choix des électeurs n'ont souffert d'aucune ambiguïté, samedi dernier, reste que l'organisation de ce double scrutin a connu quelques manquements qui, à l'avenir, gagneraient à être comblés (Lire ci-contre).

Ambiance

Organisation quelconque des élections

AJT

Libreville/Gabon

DANS quelle ambiance s'est donc déroulée l'élection des deux membres de la corporation à la Haute autorité de la communication (HAC), samedi dernier, pour que depuis lors, la toile soit inondée de messages d'internautes, membres de la corporation, faisant état de recours suite à l'échec de certains candidats, du fait, semble-t-il, d'ambiguïtés qui ont marqué l'événement ? Un certain nombre de manquements, sur le plan organisationnel notamment, ont, en effet, été constatés lors de ces scrutins.

7H00. Alors que les premiers électeurs arrivaient pour se faire inscrire, et constituer ainsi le collège électoral, conformément au communiqué de la Coordination des élections, grande est leur surprise de constater qu'aucun signe d'une quelconque élection n'est visible sur les lieux : pas de bureau de vote, rien pour inscrire les votants. Pis, il fallait attendre 45 minutes après l'heure prévue pour voir arriver le premier membre du comité d'organisation. Suivi, environ une heure plus tard, du deuxième, et ainsi de suite. Pour ensuite avoir l'information selon laquelle "les inscriptions, prévues pour 7 heures, auront plutôt lieu à 9 heures". Puis, d'apprendre qu'il n'y aura finalement plus d'inscriptions préalables, et que le vote se fera directement. Il n'en faut pas plus pour faire sortir plusieurs de leurs gongs. C'est dans ce climat que l'on



L'attente a été longue pour les électeurs...

apprendra également qu'il y a, au final, 11 candidats en lice. Une surprise pour les votants, tant la majorité d'entre eux n'a découvert ce chiffre définitif que sur place. Que dire de l'imbroglie autour de la nature des pièces à présenter pour voter ? « Entre la carte professionnelle délivrée par le ministère et celle délivrée par l'organe de presse à laquelle il fallait joindre une pièce d'identité, la question reste la qualité, la fonction de celui qui vote. Est-ce normal qu'une ménagère, disposant de la carte professionnelle, donc à effigie de l'organe de presse qui l'emploie, soit habilitée à voter ? (...) Pourtant, certains sont

passés dans ces conditions », s'est plaint un communicateur.

Dans le hall de la Maison Georges-Rawiri, d'autres ont dénoncé le fait que ces élections soient coordonnées par les services du ministère de la Communication, en lieu et place des professionnels du secteur eux-mêmes. Sur ce point, la Coordination des élections, émanation du ministère de tutelle, a brandi l'article 6 de l'Arrêté fixant les modalités de désignation des membres de la HAC par la corporation, et qui fait état "d'élections organisées sous la supervision des services du ministère de la Communication".

Front social

Les taximen n'entrent plus en grève

ALORS qu'ils menaçaient d'entrer en grève dès aujourd'hui lundi, notamment à Libreville, les transporteurs terrestres, réunis au sein du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Sylttag), ont finalement fait volte-face le week-end dernier. Au sortir d'une assemblée générale à laquelle nous n'avons malheureusement pas pris part, mais dont les conclusions nous ont été communiquées, ils ont décidé de suspendre la mise en application de leur menace suite "à la volonté manifeste des pouvoirs publics" de discuter de leurs revendications. Lesquelles tournent, pour rappel, autour de l'annulation de la récente hausse des prix du carburant. Nous y reviendrons.

1432
01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 104 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 79 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel